



Diaconat Protestant de Grenoble

Rapport d'activité de l'année 2025

Assemblée générale du 15 mars 2026



Diaconat Protestant de Grenoble **Rapport d'activité 2025**

Table des matières

1. Introduction	4
2. Message spirituel	5
3. Activités clés du Diaconat en 2025	6
3.1 L'Échoppe, distribution alimentaire et accompagnement social	6
3.2 L'Entraide, l'aide financière sur dossier	8
3.3 L'Escale, lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint-Marc	10
3.4 Le réseau Esaïe, réseau d'accueil de l'étranger	13
3.5 L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès	14
3.6 Le groupe Ensemble, ou Faire vivre la solidarité pour les membres de l'Église	15
4. Le projet « EN ACT »	15
5. Activités dans les associations partenaires.....	17
5.1 La Remise.....	17
5.2 ADA (Accueil Demandeurs d'asile).....	17
5.3 Le Habert St-Paul.....	18
5.4 UTPT (Un Toit pour Tous).....	18
5.5 3aMIE (Accueil, Aide, Accompagnement pour les Mineurs Isolés Étrangers)	19
5.6 EPISOL.....	20
5.7 La Banque alimentaire de l'Isère (BAI).....	20
5.8 Autres partenariats	21
6. Gestion, gouvernance et ressources humaines.....	22
7. Convivialité et temps communautaires	23
8. Communication.....	23
9. Conclusion.....	24

Introduction

Le rapport annuel d'activité du Diaconat Protestant regroupe les informations quantitatives et qualitatives qui décrivent l'ensemble des activités de notre association, réalisées en propre ou en liaison avec des associations partenaires.

Vous y trouverez un panorama des actions et domaines d'intervention où le Diaconat met en œuvre ses trois missions « Servir, Aider, Témoigner » auprès des personnes en difficulté, en leur apportant un soutien moral, matériel ou fraternel et en agissant contre leur exclusion et pour leur dignité.

Les points saillants de l'année 2025 incluent en particulier :

- La mise en place d'une approche plus personnalisée dans l'accompagnement apporté aux détenus en précarité à la prison de Varcès, issue de la réflexion menée en 2024 avec le Secours catholique sur l'évolution de cette aide.
- La création d'un comité participatif pour le projet En-Act, qui implique de façon plus inclusive les personnes accompagnées dans la mise en œuvre du projet.
- Le renforcement de l'accueil et de l'accompagnement de nos bénévoles grâce au travail des comités de pilotage des différentes activités.

Avant de vous laisser parcourir ce rapport d'activité, je veux remercier les nombreux bénévoles et membres élus du comité pour leur engagement, leur soutien et les convictions qu'ils portent au service des personnes accueillies, accompagnées, écoutées dans les divers lieux et interventions décrits dans ce rapport.

Je veux aussi remercier l'Église Protestante unie de Grenoble, son Conseil presbytéral, son secrétariat et tous ses membres qui nous apportent leur soutien moral, matériel et financier.

Et enfin je remercie les diverses institutions locales, départementales et nationales ainsi que les donateurs privés qui appuient des actions ou projets, et grâce auxquels le Diaconat Protestant a pu poursuivre sa mission de solidarité et d'entraide en 2025.

Le Président du Diaconat Protestant de Grenoble, Jean-Marc Lefebvre



À l'Échoppe

1. Message spirituel

L'assemblée générale 2026 a pour thème le témoignage des personnes accueillies dans les différents groupes du Diaconat Protestant de Grenoble. Cela m'a rappelé le chapitre un de la première lettre aux Thessaloniens où l'apôtre Paul remercie la communauté pour l'accueil qui lui a été fait lorsqu'il est passé chez eux.

Paul y a trouvé sa place. Il a été touché par « les œuvres de la foi, le travail de l'amour et la persévérance de l'espérance » qui caractérisent cette Église. Il a pu échanger avec cette communauté et lui annoncer la Bonne Nouvelle. Et cette annonce a été reçue « avec puissance, avec l'Esprit Saint et avec une pleine conviction ».

Les Thessaloniens se sont laissé déplacer par l'arrivée et le témoignage d'une personne extérieure à leur communauté. Ils ont su faire de la place, accueillir, changer de façon de croire et de faire parce qu'ils ont laissé la parole à un étranger.

Parce que les Thessaloniens ont su accueillir Paul, l'accueillir vraiment avec tout ce qui le caractérise, les bons côtés et les moins bons, quelque chose s'est passé. Grâce à cet accueil, Paul profondément touché et reconnaissant a pu laisser parler l'Esprit.

Et de ce partage, tous en ont été transformés pour le meilleur.

Que cette histoire nous serve d'encouragement pour accueillir vraiment, écouter en vérité les témoignages des accueillis du Diaconat et se laisser transformer dans la joie !

Marianne Dubois, Pasteure de l'Église Protestante Unie de France à Grenoble



L'équipe lauréate du Défi Cuisine, accueillantes et accueillies

2. Activités clés du Diaconat en 2025

Nous présentons ici les six activités principales du Diaconat : l'Échoppe, l'Entraide, le réseau Esaïe, l'Escalé, l'aide aux détenus et le groupe « Ensemble », en mettant l'accent sur les effets positifs de notre projet Accompagnement, soutenu en 2025 par les salariées du Diaconat, Nathalie Carlin et Stéphanie Lepicard.

2.1 L'Échoppe, distribution alimentaire et accompagnement social

2025 est une année de consolidation des ateliers mis en place les années précédentes. L'équipe s'est étoffée par l'arrivée d'une travailleuse sociale pour pérenniser l'accueil, l'écoute et les orientations sociales, et aussi pour développer les relations avec des producteurs et des maraîchers en vue d'actions de glanage.

Nous avons expérimenté des stands de prévention santé et poursuivi l'aide à l'apprentissage du français. Parallèlement, nous avons continué à diversifier les denrées distribuées et à améliorer la qualité des produits secs, fruits et légumes, grâce aux appels à projet « Mieux Manger Pour Tous ».

En 2025, 48,2 tonnes de denrées ont été distribuées. La majorité de ces denrées proviennent de la Banque Alimentaire de l'Isère, soit 41,8 tonnes, complétées par 6,4 tonnes de nourriture d'autres sources : 2,8 tonnes de produits bio (Projet « Mieux Manger Pour Tous », cueillette et glanage chez les producteurs) ; 2,5 tonnes provenant du Marché d'Intérêt National (partenariat EPISOL) et 0,7 tonne de dons des cantines scolaires du quartier (lutte antigaspi de la Ville de Grenoble). Les restes périssables de la distribution du jeudi sont donnés à l'Association Familiale Protestante d'Eybens pour sa distribution alimentaire.

En 2025, 205 foyers dont le reste à vivre est inférieur à 380 € par personne et par mois ont bénéficié des paniers alimentaires, soit 564 personnes pour l'année. Elles sont réparties comme suit : 195 enfants de 0 à 14 ans, soit 34,5 % ; 121 jeunes entre 15 et 25 ans, soit 21,4 % ; 233 personnes de 26 à 64 ans, soit 41,3 % ; 15 personnes de 60 ans et plus, soit 2,6 %.

Démarche participative

La démarche participative implique les personnes aidées (« les adhérents ») dans la réflexion, la décision et la construction des différentes actions pour répondre au mieux à leurs besoins.

Deux rencontres participatives ont eu lieu en juin et en octobre, respectivement sur le bilan et les actions à mener. Ces rencontres ont été animées par des trios ou binômes bénévole/adhérent/salarié sur trois thématiques : la convivialité, la santé et le choix des denrées alimentaires. Des groupes de travail vont poursuivre les réflexions sur les actions à mettre en place. Au total, 30 adhérents ont participé, témoignant de leur motivation et de leur enthousiasme pour agir ou soutenir une activité.

Les réponses à un questionnaire proposé en septembre 2025 sur la qualité des denrées montrent une satisfaction générale (38/40) qui nous encourage à poursuivre nos actions.

Inscription, accueil et permanences d'accès aux droits

L'équipe de la permanence de pré-accueil pour les inscriptions comprend les deux salariées et quatre bénévoles. L'expérience des unes et des autres permet de maintenir une qualité d'écoute tout en développant l'efficacité de l'orientation vers des structures adaptées.

La permanence d'accès aux droits pour lutter contre le non-recours est tenue par les professionnelles du Diaconat. Elle bénéficie aux adhérents de l'Échoppe et aux personnes accueillies à l'Escale.

Plusieurs personnes ont ainsi pu augmenter leurs ressources ou être soutenues dans leurs démarches administratives. Cependant, nous constatons une précarisation du fait de la difficulté d'obtenir un rendez-vous en Préfecture pour un renouvellement de titre de séjour de 10 ans... parfois renouvelé pour 4 ans ou 1 an sans aucune explication.

En 2025, il y a eu 42 permanences hebdomadaires d'accès aux droits et 37 autres créneaux horaires proposés pour recevoir les personnes en rendez-vous. 115 personnes ont été reçues, soit 67 ménages différents.

Les difficultés abordées concernent principalement l'accès aux droits administratifs (28,6 %), les questions budgétaires (25,2 %), le logement (17,4 %, factures d'énergie, lutte contre les expulsions, information droits et devoirs), l'hébergement (7,8 %), l'emploi (4,3 %), le droit au séjour (6 %), la santé (5,2 %).

Nous avons réalisé 115 orientations vers 14 partenaires différents.

Ateliers cuisine « La santé dans l'assiette »

Ces ateliers se sont poursuivis dans la dynamique des années précédentes. Ce sont des temps d'échanges culinaires pour améliorer les repas avec les denrées distribuées, et des temps d'information et de discussion sur les enjeux de la transition alimentaire.

Neuf ateliers ont été animés conjointement par une salariée, une bénévole et une diététicienne, touchant au total 38 participants, soit 24 adhérents différents. Plusieurs étudiants ont participé à ces ateliers.

L'année a bien commencé par l'obtention en janvier du prix « coup de cœur » au Défi Cuisine de Grenoble Alpes Métropole par notre équipe de 8 personnes (*voir photo page 5*). Pour 2025/2026 nous avons été sollicités pour la 2ème édition de ce Défi Cuisine.

Séances de glanage et de cueillette

Dans un double objectif d'amélioration de la qualité des fruits et légumes et d'implication des adhérents, les séances de glanage et de cueillette ont continué. En 2025, malgré les aléas de la météo, nous avons pu faire 16 sorties avec 18 participants dont 13 personnes différentes.

Nos partenaires sont la Ferme du Grand Chemin à Charnècles, le jardin des Casseilles à Voreppe, les Potagers de Belledonne à Meylan ; ainsi que des maraîchers acteurs de l'insertion (Le Jardin sans frontière et Les Nouveaux Jardins de la solidarité).

Le Lycée horticole du Grésivaudan à Saint-Ismier est un nouveau partenaire avec qui nous avons signé une convention. Nous réalisons les glanages le mardi ou mercredi matin, en amont de notre distribution alimentaire du jeudi matin. *« Les maraîchères, après nous avoir montré les bons gestes, nous laissent en autonomie pour glaner choux chinois, blettes, brocolis, salades, radis, carottes, choux verts ou rouges, betteraves. Nous venons avec notre matériel : caisses de stockage, couteaux, gants et bottes ».*

Pour la 3ème année, nous avons développé cette action en partenariat avec la BAI et l'association 3 ABI, dans le cadre du projet « Mieux Manger Pour Tous » qui vise l'amélioration de la qualité des fruits et légumes distribués, tout en impliquant les adhérents volontaires de nos associations.

Actions « Santé »

Deux ateliers ont été organisés avec la médiatrice santé et l'infirmière de prévention de la Maison des Habitants de Teisseire. Ils ont été très appréciés par les participants car ils ont permis des réponses personnalisées et individualisées à leurs besoins.

Deux stands ont été installés pendant la distribution alimentaire avec pour objectif d'informer sur l'équilibre alimentaire, la prévention du diabète et l'accès aux droits (couverture santé). L'un, animé par une diététicienne et un médecin de l'ONG Santé Diabète, accompagnés d'une bénévole de l'association, l'autre animé par l'équipe santé du Pôle Santé Précarité de la Ville. Au total, 78 personnes ont pu être informées ou conseillées.

Initiation de Français Langue Étrangère (FLE)

Les personnes venant à l'Échoppe ont parfois beaucoup de mal à s'exprimer en français, même après plusieurs années. Elles perdent confiance et ne peuvent pas accomplir de démarches. Cependant, ces personnes sont habituées à fréquenter l'Échoppe et se sentent en confiance avec les bénévoles et les salariées. C'est pourquoi nous continuons les ateliers de français sur place à l'Échoppe, lancés en 2024.

En 2025, cela portait sur deux groupes de niveau similaire, qualifiés d'avancés, et un groupe de grands débutants. Au 1er semestre, 45 ateliers d'initiation FLE basés sur des jeux ont été réalisés, ainsi que 3 ateliers de conversations lors de visites à la Bibliothèque du quartier et au musée de Grenoble. Ils ont concerné 34 participants de 22 nationalités différentes.

Pour le 4^e trimestre, il y a eu 24 ateliers dont 1 atelier de conversation tous niveaux confondus. 17 apprenants de 8 nationalités différentes y ont participé.

Les ateliers ont été réalisés par un stagiaire en Master II de l'Université Grenoble Alpes, de janvier à juin 2025. Celui-ci a pu être recruté en CDD pour assurer le dernier trimestre.

Expérimentation de Paniers solidaires pour les étudiants

En partenariat avec les Nouveaux Jardins de la solidarité, nous avons expérimenté la livraison de paniers de légumes pour les étudiant.e.s du secteur sanitaire qui ne pouvaient pas récupérer leur colis alimentaire à l'Échoppe le jeudi.

181 paniers de fruits et légumes, récupérables dans différents lieux du réseau de Cocagne, ont été distribués à 19 étudiant(e)s.

Cette expérimentation a encouragé les étudiant.e.s à changer leurs habitudes alimentaires et à être plus attentifs à la qualité des produits. Bien que positive, cette action ne sera pas reconduite car les personnes touchées ne sont pas en précarité financière.

Pour l'équipe de l'Échoppe, Nathalie Carlin et Marlyse Gomez

2.2 L'Entraide, l'aide financière sur dossier

L'Entraide répond aux demandes d'aide financière de personnes ayant besoin d'un « coup de pouce », dans le but de débloquer une situation, d'éviter un enlèvement, ou pour leur permettre de faire face à un accident de la vie.

Organisation et modes d'intervention de la Commission d'entraide

La Commission d'entraide se réunit deux fois par mois pour étudier les demandes d'aide sur dossier, reçues par voie dématérialisée et envoyées uniquement par un travailleur social.

Les membres de la commission sont des bénévoles aguerries, soit par une expérience avérée et ancienne dans cette analyse de dossiers, soit par leur expérience professionnelle passée ou actuelle dans le secteur de l'action sociale. Une professionnelle de l'action sociale les accompagne depuis 2021.

L'Entraide traite les dossiers seulement si l'ensemble des aides légales ont été sollicitées. En 2025, le montant maximal de l'aide accordée est de 300 € par ménage et par an.

L'Entraide intervient sur l'ensemble du territoire isérois. L'aide financière se fait par chèque bancaire à l'ordre du créancier, adressé à la personne qui a la responsabilité de le transmettre à son créancier.

L'aide alimentaire est maintenue à titre humanitaire par le don de chèques services. Cela permet également de rendre « visible » la population qui dépend uniquement des aides associatives du fait de la démobilitation des institutions, et de pouvoir alerter celles-ci.

En 2025, des bons d'un montant de 20 € ont été attribués pour le vestiaire de la Remise. Il s'agit de vêtements de seconde main de bonne qualité à faible prix, répondant aux besoins des personnes avec peu de ressources. Ce vestiaire permet d'acheter plus de vêtements que dans la grande distribution, tout en offrant un large choix.

Dossiers traités en 2025

En 2025, l'Entraide a traité 252 dossiers lors de 21 commissions, soit en moyenne 12 dossiers par commission. Après la baisse du nombre de dossiers notée en 2023, l'activité plus soutenue en 2024, les demandes ont été en légère progression. En l'absence de commission, deux dossiers d'urgence exceptionnelle ont pu être traités sur la période estivale.

En 2025, 196 dossiers ont reçu une aide, 6 sont en attente d'éléments complémentaires pour statuer sur la demande et 50 ont été refusés.

Sur les 196 aides accordées, 42 sont des demandes de secours alimentaire d'urgence versé sous forme de chèques services, une a sollicité des bons pour la Remise (habillement) et 152 ont été des chèques bancaires à l'ordre des fournisseurs.

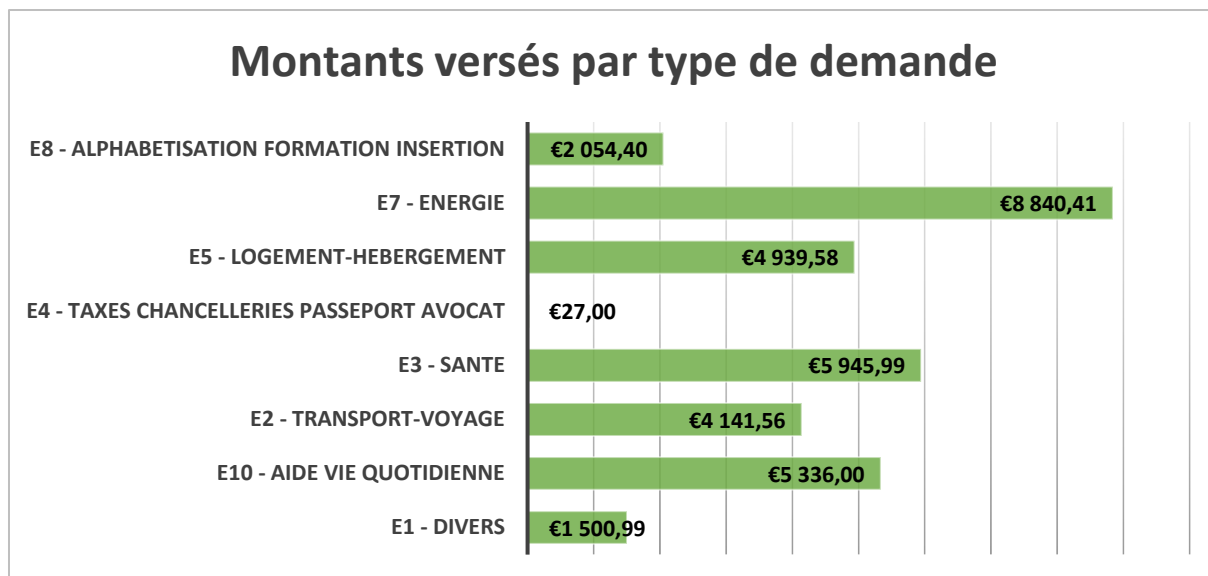
80 dossiers ont été adressés par les travailleurs sociaux du Conseil départemental couvrant tous les territoires de l'Isère, soit 45 % du total. 37 % viennent des associations (hébergement ou autres) et 18 % viennent d'autres institutions (CMP, bailleurs, CCAS).

La majorité des dossiers étudiés concernent des familles (54 %). Parmi elles, 43 % sont des familles monoparentales.

Les 50 dossiers refusés l'ont été pour différentes raisons : reste à vivre conséquent, plan de financement inadapté ou dettes relevant du surendettement et pour lesquelles les 300 € « coup de pouce » versés ne résoudraient pas la situation, demandes hors critères.

Total sollicité en 2025 : 49 666,14 €

Total accordé : 32 785,93 € dont 3 775 € en chèques services



En 2025, l'Entraide a très sollicitée pour des factures d'énergie, notamment au moment des régularisations de fin de période d'abonnement annuel, du fait de versements mensuels sous-estimés par les fournisseurs (pour paraître attractifs ?) et de logements mal isolés. À noter : EDF est le seul fournisseur qui ne coupe pas l'alimentation en cas de non-paiement (il limite l'ampérage de l'abonné). Les autres fournisseurs coupent l'alimentation et font repayer l'installation du compteur lors de la remise en service. Sur l'agglomération grenobloise, les abonnés sont captifs de GEG qui pratique cette dernière procédure et insécurise les familles.

Apport du projet Accompagnement à l'autonomie et au pouvoir d'agir des publics de l'Entraide

La travailleuse sociale du Diaconat (0,20 ETP) assure le lien avec les services sociaux prescripteurs des demandes, s'assure que les dossiers sont conformes aux demandes du Diaconat pour faciliter la lecture en commission : devis et factures, étude du montage financier, compréhension de l'évaluation sociale, orientation vers d'autres dispositifs si nécessaire. Elle se coordonne avec le Secours Catholique pour les demandes communes et contacte les intéressés bénéficiaires quand ils rencontrent une difficulté d'encaissement de l'aide accordée, restant à disposition des travailleurs sociaux prescripteurs jusqu'au bon encaissement du chèque. Elle participe à la commission et peut être force de proposition auprès de l'équipe pour l'orientation de l'activité et l'évolution du règlement.

Pour l'équipe de l'Entraide, Ariane Wallet et Catherine Mulet

2.3 L'Escale, lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint-Marc

L'Escale Saint-Marc est un accueil de jour, ouvert deux demi-journées par semaine dans les locaux du Centre œcuménique Saint-Marc à Grenoble. Une entrée à l'arrière du bâtiment permet un accès direct, sans passer par les lieux de culte.

L'Escale a été créée en 2019 par le service Diaconie et Soins du Diocèse catholique de Grenoble-Vienne, le Diaconat Protestant de Grenoble et l'Église anglicane (English-speaking Church of Grenoble). Elle a des liens avec la paroisse catholique de la Sainte Trinité et l'Échoppe, investies dans le même quartier.

L'équipe de l'Escale propose un moment de pause et une écoute bienveillante dans le respect de la dignité de chacun. Elle accueille de façon inconditionnelle toute personne désireuse de passer un moment de rencontre et de fraternité.

Les permanences permettent à toutes et à tous, accueillant.e.s et accueilli.e.s, de vivre ensemble des temps de convivialité, de partage de savoirs, d'échanges, ainsi que des ateliers créatifs, des animations et des sorties.

L'accueil est assuré par une équipe de bénévoles, la présence d'au moins deux d'entre eux étant requise pour que l'Escale ouvre ses portes.

La coordination et la gestion des activités et du développement de l'Escale sont assurées lors de réunions bimensuelles (COPIL) ouvertes à tou.te.s les accueillant.e.s qui le souhaitent, et à deux ou trois accueilli.e.s, à tour de rôle.

L'Escale participe chaque mois à la coordination départementale des accueils de jour.

Quelques chiffres pour 2025

Les accueils à l'Escale ont reposé sur :

- L'engagement d'une quinzaine de bénévoles (environ 800 heures de bénévolat) ;
- La mise à disposition du temps de deux professionnelles par le Diaconat Protestant (soit 200 heures) et d'un salarié du Diocèse de Grenoble.

Ensemble, bénévoles et professionnels ont permis d'assurer 94 permanences (80 en 2024) presque tous les mercredis et jeudis de l'année, et tous les mercredis de l'été, de 14 h à 16 h 30. Ils ont accueilli 87 personnes identifiées (45 en 2024), certaines de façon épisodique, d'autres très régulièrement, pour un total de 641 passages (385 en 2024), soit une augmentation de la fréquentation de 66 %.

De nombreuses personnes reviennent fidèlement chaque semaine : 13 personnes sont venues entre 30 et 58 fois dans l'année. En parallèle, chaque mois, de nouvelles personnes découvrent l'Escale. À noter : Une proportion importante de femmes : 72 %.

Activités de l'Escale en 2025

L'activité principale de l'Escale est le partage d'un temps convivial qui permet d'échanger les nouvelles, de se poser et souvent de discuter des expériences de la vie ou de spiritualité. Thé, café, gâteaux sont proposés lors de toutes les permanences.

De façon spontanée ou planifiée, des activités sont proposées par les accueillant.e.s ou par les personnes accueillies :

- Couture : une machine à coudre et du matériel de couture ont été mis à disposition ; une série de quinze tabliers a été réalisée avec et pour l'Échoppe ;
- Jeux de société ou jeux à l'extérieur par beau temps (achat d'un Mölky) ;
- Confection d'objets pour vente au Marché de Noël de l'EPUDG ;
- Gymnastique sur chaise, karaoke, chants au piano ;
- Temps spirituel, autour d'une discussion spontanée, ou avec un.e pasteur.e, ou autour de « l'appropriation des textes de la parole de Dieu par le geste et la récitation » avec Brigitte van Dorp.

Les activités festives ont aussi eu leur place :

- Anniversaires célébrés chaque trimestre
- Galette, crêpes et repas partagés : fajitas, repas asiatique (*voir photo de couverture*)
- Fêtes de Pâques et de Noël, Fête de la musique

Plusieurs sorties ont eu lieu en 2025 : au musée de l'Évêché ; au monastère de Chalais, avec participation inter-religieuse à la prière des sœurs ; au lac de Laffrey ; au Parc de Vizille ; au cinéma ; visite à l'association des Paralysés de France et rencontre avec l'Église Baptiste.

Au fil des mois nous avons noté une nette augmentation des accueilli.e.s aux permanences. Des dames retraitées, voisines de St Marc, viennent très régulièrement et invitent leurs voisines, pour briser leur solitude. En début d'année nous recevions en moyenne 4 à 6 personnes par permanence, alors qu'en fin d'année nous en accueillons en moyenne 10 à 11.

Nous avons aussi eu la joie de voir une des accueillies demander à faire partie des accueillantes. Elle prend son rôle très à cœur, et nous en sommes heureux.

Le lieu a été sondé par l'INSEE pour l'enquête : « Mieux connaître les personnes sans domicile grâce à vous ». Plusieurs accueillis ont été ravi de participer à cette enquête sur la base du volontariat.

Une dizaine de personnes accueillies et quatre bénévoles ont contribué aux réflexions de la rencontre participative du mois d'octobre 2025 organisée par le Diaconat. Les objectifs étaient d'échanger ensemble avec les bénévoles et adhérents de l'Échoppe sur les thèmes suivants : La convivialité, la santé et l'alimentation.

L'action des professionnelles du Diaconat

1) La permanence d'accès aux droits : elle se poursuit avec une travailleuse sociale dans le cadre du projet « Trajectoire » financé par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DDETS). Cette permanence s'adresse aux personnes de l'Escale et de l'Échoppe, le mardi après-midi (cf. partie sur l'Échoppe). Cela permet de prendre en compte les demandes individuelles et d'orienter les personnes vers les différents organismes compétents. Plusieurs personnes sans domicile nous sollicitent à l'Escale sur la question de l'hébergement.

2) Le développement de partenariat de proximité : nous avons rencontré l'équipe d'AJHIRALP dans le cadre de l'installation de la Tour d'Ornon sur le quartier. Leurs publics pourraient venir à l'Escale. En 2025, la temporalité jour/nuit étant différente, plusieurs réunions ont été annulées avec l'abri de nuit des femmes qui se trouve également à proximité. Pour 2026, nous aimerions relancer et concrétiser ce partenariat s'il correspond à des besoins.

3) La formation : il s'agit d'informer les bénévoles sur l'accueil, l'accès aux droits, la connaissance des partenaires pour orienter les personnes accueillies, notamment sur les situations d'urgence (maraude du soir, hébergement...) ; des temps de relecture des accueils sont prévus pour mettre en commun le vécu des accueillants.

Pour l'équipe de l'Escale, Dominique de Roberty, Veronica Smith et Marjolaine Freychet

2.4 Le réseau Esaïe, réseau d'accueil de l'étranger

Le réseau Esaïe est constitué de familles d'accueil qui hébergent chez elles des personnes migrantes sans titre de séjour (mineurs isolés, personnes déboutées du droit d'asile...) n'ayant pas d'autres solutions d'hébergement, certains ayant connu la rue avant d'avoir été dirigés vers le réseau par des structures partenaires. Les familles constituant le réseau accueillent en alternance pour des périodes d'une à trois semaines selon leurs possibilités. Les personnes accueillies bénéficient ainsi d'un toit et peuvent plus facilement suivre une formation et construire leur parcours d'intégration, incluant des stages lorsque leur situation administrative le permet.

Faits remarquables en 2025

- Une rotation aussi importante qu'en 2024 : 6 nouvelles entrées dont 5 filles, et 7 sorties. En moyenne, ce sont 4 à 6 personnes accueillies en continu.
- Sortie du réseau : la principale raison est la reconnaissance de minorité par l'administration. *De facto*, dès qu'un jeune isolé est reconnu mineur par le juge, il est sous la responsabilité des services sociaux du Département. Un des accueillis est sorti du réseau pour aller dans un autre type d'hébergement.
- Baisse des arrivées : alors que de nombreux mineurs isolés étaient précédemment identifiés par le Secours Catholique, cela semble moins le cas depuis la fin d'année 2025, sans que l'on sache clairement en donner la raison.
- Des temps de rencontre « hors les murs » : en complément des repas pris en commun pour faciliter la rencontre entre les familles et les accueillis, qui ont lieu en moyenne 4 fois par an, deux rendez-vous supplémentaires ont donné l'occasion aux accueillis de découvrir de nouveaux aspects de la vie à Grenoble : une sortie en montagne en juillet incluant une nuit en refuge, ainsi qu'un grand pique-nique partagé au Jardin de ville en septembre. Cette sortie a été organisée sous l'impulsion de certains accueillis qui ont manifesté leur envie de mieux connaître Grenoble et ses environs.

Ces temps de rencontre sont aussi l'occasion de partager les difficultés et fêter les succès rencontrés dans les parcours d'intégration : réussites aux examens, appréciations positives à l'issue de stages, progrès en français...

Et quelques sujets d'importance

- Les liens avec les autres réseaux de partenaires, à commencer par le Secours Catholique et 3aMIE, soutiennent activement le réseau.
- Les jeunes accueillis ont des besoins en matériel informatique et de téléphones : ils peuvent faire appel à Emmaüs Connect, mais l'offre matérielle n'est pas toujours suffisante pour répondre aux besoins. Tout don de matériel de seconde main en bon état de marche est bienvenu.

L'arrivée de nouvelles familles est toujours bienvenue pour faciliter la gestion des plannings qui peut s'avérer difficile, surtout pendant les périodes de vacances scolaires. Un engagement dans le réseau n'implique pas automatiquement un accueil régulier. Toutes les offres d'accueil, mêmes irrégulières sont bienvenues.

Pour l'équipe du groupe Esaïe, Céline Fallot

2.5 L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès

Le Diaconat Protestant (DP) et le Secours Catholique (SC) participent à la Commission pluridisciplinaire unique (CPU) des personnes sans ressources, distribuent des colis de Noël et proposent des échanges épistolaires.

Depuis deux ans les deux associations réfléchissent à faire évoluer leur aide financière aux détenus les plus précaires et un nouveau projet a été lancé en 2025.

Objectifs du nouveau dispositif d'aide financière

- Être plus en phase avec les besoins des détenus ;
- Permettre aux détenus de saisir eux-mêmes la commission d'aide financière (DP et SC) et de préciser leurs besoins,
- Encourager les bénévoles par une action qui soit au-delà d'une simple redistribution automatique d'argent provenant de donateurs privés.

Fonctionnement

L'administration distribue un formulaire aux détenus concernés pour qu'ils saisissent eux même la commission. La commission décide de la somme attribuée et du motif, transmet les décisions au service de la régie de la maison d'arrêt et effectue un virement. C'est l'administration pénitentiaire qui réalise les commandes et transmet les biens aux détenus.

Quelques chiffres sur ce nouveau dispositif

Neuf commissions ont eu lieu, pour étudier 74 demandes : 54 ont été accordées, 13 refusées et 7 mises en attente. Quand cela est nécessaire, la responsable de l'action sociale du Diaconat se met en relation avec les conseillers pénitentiaires du SPIP.

Les aides accordées permettent aux détenus de cantiner à partir d'une liste validée par les associations et l'administration pénitentiaire, mais également d'exprimer d'autres besoins, essentiellement quand ils se projettent vers leur sortie.

Le matériel financé : 29 tables de cuisson à induction, 23 tondeuses capillaires, 20 micro-chaines Hifi, 17 ventilateurs, 14 cafetières, etc.

Montant total de l'aide accordée selon ce nouveau dispositif en 2025 : 4 353 €.

Évolution de notre participation traditionnelle à la CPU

Depuis des années, le Secours Catholique et le Diaconat Protestant complètent l'aide financière mensuelle versée par l'administration pénitentiaire aux détenus selon les critères définis par la réglementation. Ce complément est de 24 € pour les adultes et de 15 € pour les mineurs. Cette aide est attribuée aux personnes sans ressources lors de la rencontre mensuelle de la CPU. À partir de 2025, la durée de cette aide est réduite à 3 mois maximum.

Chaque détenu qui reçoit cette aide pour la première fois reçoit également un courrier qui explique notre démarche. S'il le souhaite, un échange épistolaire peut s'établir. Chaque année le nombre de détenus entrant dans les critères de la CPU augmente.

Montant total accordé selon le dispositif régulier : 8 919 € en 12 commissions.

Les colis de Noël du 16 décembre 2025

En 2025, des jeunes de nos associations ont confectionné 60 colis dont 14 pour les mineurs.

Leur préparation a été l'occasion d'organiser une journée de sensibilisation en partenariat avec le Secours Catholique et l'Observatoire International des Prisons (OIP). Objectif : faire découvrir aux jeunes de nos associations les réalités de la vie en prison, ses difficultés, mais aussi les enjeux humains et sociaux qui y sont liés.

Les colis sont en général appréciés des détenus. Ils contiennent des gel-douches, serviettes et gants de toilette, des chocolats, du papier et des crayons, une carte de vœux personnalisée.

Cette action est pour nous un temps de rencontre important car les bénéficiaires de ces colis sont souvent des personnes aidées par l'une des actions décrites ci-dessus ou avec qui des courriers ont été échangés.

Nous avons pu rencontrer les détenus mineurs individuellement, et nous avons échangé brièvement avec les détenus adultes par groupes de 15 détenus dans la salle d'activité autour d'un goûter. Ces temps de discussion directe sont importants à une période de l'année délicate (Noël), et les besoins exprimés par les détenus sont nécessaires pour alimenter notre réflexion sur les améliorations possibles et mieux les soutenir.

Pour l'équipe d'aide aux détenus, Christian Desille, Jean-Marc Lefebvre et Nathalie Carlin

2.6 Le groupe Ensemble, ou Faire vivre la solidarité pour les membres de l'Église

Les quatre bénévoles du Diaconat Protestant du groupe Ensemble proposent une écoute bienveillante pour dépasser des problématiques ou des situations complexes vécues soi-même ou par un proche et y apporter des pistes de solution.

Pour rappel, ils sont à l'écoute des paroissiens, des personnes orientées par les paroissiens, les pasteur.e.s ou par les autres équipes du Diaconat.

Leurs actions s'adaptent aux situations rencontrées :

- Échanger sur un vécu difficile en vue de conseils pour leur résolution ;
- Décrypter les problématiques rencontrées pour des orientations adaptées pouvant être de droit commun ou propre au Diaconat (l'Entraide, L'Escale...) ;
- Accompagner dans des démarches administratives ;
- Rompre l'isolement ou tendre un fil ;
- Permettre au travers d'entretiens de poser des mots sur des maux.

En 2025, le groupe Ensemble a répondu à onze sollicitations de paroissiens, pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Les problématiques rencontrées étaient parfois multiples. Majoritairement d'ordre financier, elles comprennent aussi l'accès au logement et l'isolement (le besoin de parler).

Un contact à retenir pour le contacter : ensemble.diaconatgrenoble@gmail.com

L'équipe d'Ensemble, Ariane Wallet, Catherine Mulet, Daniel Imizcoz et Marjolaine Freychet

3. Le projet EN ACT

Le projet EN ACT agit en faveur de l'accès légal au travail pour les personnes étrangères sans titre de séjour et il accompagne les travailleurs étrangers et leurs employeurs dans les procédures d'obtention d'un titre de séjour au motif du travail. Il est soutenu financièrement par la Fédération de l'Entraide Protestante et porté en partenariat avec le collectif Migrants en Isère.

L'année 2025 a constitué une phase charnière pour l'expérimentation EN ACT, marquée par un repositionnement progressif combinant démonstration territoriale, mobilisation politique et participation des premières personnes régularisées.

Une action opérationnelle suspendue

Les échanges engagés avec la Préfecture ont permis de maintenir un dialogue formel mais n'ont pas permis de rétablir les conditions d'une coopération opérationnelle structurée, du fait des changements d'interlocuteurs et d'une visibilité limitée sur l'instruction des dossiers. Cette situation a suspendu notre action de soumission de dossiers et a renforcé la nécessité d'outils de suivi auprès des personnes concernées et au sein des associations. L'accompagnement des travailleurs et des employeurs s'est poursuivi, notamment sur les renouvellements et le suivi des situations existantes.

À ce stade, durant le temps d'action opérationnelle entre 2021 et 2024, **l'expérimentation EN ACT aura permis la délivrance de 61 titres de séjour en lien avec le travail, sécurisant à chaque fois la relation de travail entre un employeur isérois et un travailleur étranger.** Depuis 2021, plus de 160 entretiens ont été menés pour évaluer les parcours d'intégration socio-professionnels à la suite de la délivrance d'un titre de séjour et d'une autorisation de travail. (cf bilan dans le rapport 2024)

Renforcement du plaidoyer

L'année écoulée marque ainsi une montée en puissance du travail de plaidoyer en faveur de l'accès légal au travail comme vecteur d'intégration et de stabilisation des entreprises : identification et premières rencontres avec des élus relais dans une approche transpartisane, validation du caractère pertinent des résultats locaux et reconnaissance de la valeur ajoutée du rapprochement entre acteurs économiques et associatifs.

Ce travail a constitué une étape clé de la structuration du plaidoyer, articulée autour de la production d'une note argumentaire, de préconisations réglementaires et de la mobilisation des parlementaires isérois. Plus de dix rencontres avec les députés et sénateurs d'horizons différents ont permis d'ouvrir des perspectives de travail sur : l'adaptation du cadre réglementaire et l'accès anticipé à l'autorisation de travail, la clarification des leviers politiques mobilisables à court terme, la participation à un colloque au Sénat et la préparation d'une demande d'audience ministérielle. Ainsi, malgré l'arrêt de la dynamique tripartite initiale, les organisations professionnelles et fédérations de métiers sont restées fortement engagées dans la gouvernance d'EN ACT et les travaux de plaidoyer. La participation aux temps nationaux portés par la Fédération de l'Entraide Protestante a également permis d'inscrire EN ACT dans une stratégie plus large.

Un comité participatif

Toujours dans une logique où tous les acteurs concernés par l'accès légal au travail des personnes étrangères doivent être mobilisés, EN ACT accompagne un comité participatif réunissant des travailleurs étrangers. Grâce au financement de la FEP, nous concrétisons ainsi une ambition initiale de l'expérimentation. Trois rencontres en 2025 ont permis de rassembler un groupe volontaire qui s'implique dans la durée. Ce comité a vocation à développer des activités en faveur des travailleurs étrangers, à contribuer aux travaux du comité de pilotage, ainsi qu'à enrichir les préconisations de plaidoyer par l'expérience vécue.

Pour l'équipe d'EN ACT, la chargée de développement du projet, Simla Ramphul

4. Activités dans les associations partenaires

Le Diaconat est présent au conseil d'administration de **sept associations** qu'il a contribué à créer et auxquelles il reste très attaché. Il participe financièrement à des projets portés par ces associations. Agir avec d'autres associations donne plus d'efficacité auprès des pouvoirs publics (actions de plaidoyer) et permet d'apporter des réponses structurelles dans la durée.

4.1 La Remise

Créée en 1989 par le Secours Catholique de l'Isère, le Diaconat Protestant et la Récupération Ozanam, La Remise est un point de vente d'occasion (textiles, jouets, mobilier...) incontournable sur la place de Grenoble. Mais c'est surtout un chantier d'insertion œuvrant sur la collecte, le tri et la revalorisation de différentes matières, principalement du textile.

Son but est d'accompagner des habitants du bassin grenoblois en difficulté d'accès à l'emploi vers une reprise d'une vie professionnelle durable, au moyen d'une activité économique réelle.

Elle compte actuellement environ 50 salariés en parcours d'insertion (pas tous à plein temps) et 4 magasins ayant chacun sa spécificité. Il y a aussi un atelier de tri de vêtements à la prison de Varcès qui emploie une dizaine de détenus.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA de La Remise, Frédéric Gautier

4.2 ADA (Accueil Demandeurs d'asile)

Fondée en 1986 à l'initiative du Diaconat, du Secours catholique, d'Amnesty international et de la Cimade, l'ADA est à Grenoble une association majeure qui reçoit, accompagne et soutient les demandeurs d'asile dans leur long et difficile parcours administratif.

En 2025, l'ADA a reçu 1 453 personnes primo-arrivantes (735 femmes et 718 hommes) et 533 enfants, ce qui représente une baisse de 13 % par rapport à 2024. Les principaux pays représentés sont Guinée, RDC, Angola, Afghanistan, Nigeria, Cote d'Ivoire, Kosovo, Ukraine, Arménie, Albanie. On note en 2025 une baisse de l'arrivée des mineurs non accompagnés.

Dans l'accompagnement des demandeurs d'asile, l'ADA contribue à faire comprendre les procédures et à rédiger les dossiers en faisant appel à des services d'interprètes et de traducteurs. Une centaine de personnes parlant une quarantaine de langues différentes sont en relation avec l'ADA. Ces personnes doivent être indemnisées pour le travail qu'elles effectuent (environ 11 €/heure).

Outre sa présence au conseil d'administration, le Diaconat finance une partie des frais d'interprétariat et de traduction de documents nécessaires pour les dossiers soumis auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) ou de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile).

Les salariés de l'ADA effectuent un travail de veille sur l'accès aux procédures de demande d'asile, l'évolution de la législation, des aspects variés du quotidien des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Le représentant du Comité du Diaconat à l'ADA, François-Pierre Bouchaud

4.3 Le Habert St-Paul

L'association Le Habert St-Paul héberge et accompagne des personnes « à la rue » vers l'autonomie. Les bénévoles et les quatre salariés souhaitent, de manière inconditionnelle, leur redonner confiance et faire reconnaître leur place dans la société.

Actuellement, l'association gère 50 logements, certains financés par la ville de Grenoble et la Metro et d'autres mis à disposition par des propriétaires privés ou des bailleurs sociaux.

Le succès de cette approche est indéniable : 60 % des résidents quittent Le Habert pour une vie autonome et stable. Au travers des liens et des partages, chacun retrouve sa dignité et une place, notamment lors des animations collectives : préparation et partage de repas, jardinage, sorties nature, ateliers.

En 2025, le projet « Un Toit, Un Avenir » a bénéficié d'un financement participatif pour offrir un hébergement sécurisé et un accompagnement social complet à dix jeunes exilés sans représentant légal en France et en grande précarité, qui peuvent maintenant suivre une formation et espérer une consolidation de leur statut et de leur insertion.

Le Habert dispose de quelques places d'atelier solidaire pour former les personnes hébergées en cuisine, en rénovation d'appartement ou en nettoyage. Une salariée est dédiée à la coordination de cette action d'insertion, et recherche des particuliers et des associations cherchant quelques heures de ménage par semaine. Ainsi l'Échoppe, depuis 2024, fait appel à ce service et les recommande chaleureusement.

Fondateur de la nouvelle association avec le Secours Catholique et le Diocèse, le Diaconat soutient le Habert financièrement et il existe des liens étroits entre nos deux associations.

La représentante du Comité du Diaconat au CA du Habert, Nathalie Carlin

4.4 UTPT (Un Toit pour Tous)

Le Diaconat est membre fondateur et adhérent de cette association, et aussi membre contributeur de la **Coopérative foncière solidaire**, qui est l'outil essentiel du **Pôle Production** d'UTPT. En 2025, la Coopérative a intégré 29 nouveaux logements agréés sur l'année, dont 2 dans le Voironnais. Son parc, essentiellement en diffus pour assurer une meilleure insertion des locataires, est passé à un total de 831 logements gérés, 505 en propriété, plus 66 loués à des bailleurs sociaux et 260 confiés par des propriétaires privés. Il permet de loger 1 300 personnes à faibles revenus grâce à des loyers réduits ne dépassant pas 6 €/m². Il est possible de rejoindre la vingtaine de contributeurs privés qui, chaque année, permettent d'augmenter l'offre de logement à bas loyer.

Outre l'accompagnement de ses ménages locataires, **l'Agence Immobilière à Vocation Sociale** assure, grâce à ses travailleurs sociaux, un accompagnement social renforcé auprès de près de 200 ménages en grandes difficultés, dans le cadre de mesures spécifiques tels que la GLA (gestion locative adaptée), l'AVDL (Accompagnement vers et dans le logement), l'IML (Intermédiation locative). Elle est aux côtés de 25 collectifs de citoyens mobilisés dans le dispositif LASUR pour loger les demandeurs d'asile dans 36 logements. Dans un contexte difficile, cela permet de soutenir une quarantaine de familles qui représentent environ 130 personnes dont la moitié sont des enfants. Le dispositif MALU, en partenariat avec le Habert et soutenu par la Métropole et le CCAS de Grenoble, permet une mise à l'abri d'urgence. Enfin, le dispositif Form'toit permet à de jeunes migrants en formation de trouver des conditions d'habitat plus favorables à leurs études.

UTPT est aussi une association militante qui a le souci de produire de la connaissance pour faire connaître les difficultés de logement des ménages précaires, grâce à son **Observatoire de l'Hébergement et du Logement** qui réalise des analyses et des études, dont les résultats sont diffusés dans ses Cahiers et dans sa Lettre régulière.

Cette connaissance permet à UTPT d'interpeler les institutions et le grand public sur les solutions à mettre en œuvre pour que chacun puisse accéder à un logement décent. En 2025, les **rencontres annuelles** ont porté sur l'enjeu de mixité sociale dans le logement. Les **webinaires** « 12/14 » (le mardi de 12h15 à 13h45) ont permis de débattre de questions liées au logement, telles que les liens Handicap et logement, l'accès au logement, les impayés de loyer, les recours DALO et le logement des demandeurs d'asile.

UTPT est forte de plus de 200 adhérents particuliers mais aussi de 24 associations mobilisées autour du logement et de l'hébergement des ménages modestes. En 2025 s'est établi un partenariat fort avec Passiflore, structure **d'insertion professionnelle** du sud Grésivaudan, qui est entrée dans la coopérative solidaire. Ce partenariat doit permettre de mieux travailler les enjeux des liens entre emploi et logement.

Quarante-cinq salariés et de nombreux bénévoles très engagés se mobilisent pour concrétiser ces engagements. UTPT et le Diaconat partagent les mêmes objectifs au service des mêmes publics pour promouvoir une vie plus digne pour tous, un partenariat qui rend plus forts pour peser sur les décisions qui concernent les plus démunis.

La représentante du Comité du Diaconat au CA d'UTPT, Francie Mégevand

4.5 3aMIE (Accueil, Aide, Accompagnement pour les Mineurs Isolés Étrangers)

L'école associative 3aMIE dispense un enseignement aux personnes migrantes en attente d'une acceptation éventuelle dans un établissement de l'Éducation Nationale. Cet accompagnement scolaire s'élargit à un accompagnement global en lien avec d'autres associations (parrainage, accompagnement social, administratif, santé...).

Le Diaconat Protestant est membre fondateur de 3aMIE et de nombreux jeunes du réseau Esaïe bénéficient des cours de cette école.

En 2025, l'école a accompagné 156 élèves, scolarisés à 3aMIE ou dans un établissement de l'Éducation nationale. Le fonctionnement de l'école a été assuré par 142 bénévoles.

Au mois d'octobre a eu lieu la remise des diplômes assurée par l'inspectrice régionale de Lettres, référente de l'accompagnement des élèves allophones. Elle a remis 79 diplômes à 45 élèves de 3aMIE : diplôme d'étude de la langue française (DELFF), CAP en maintenance des bâtiments et en restauration collective, diplôme de sauveteur secouriste du travail, attestation de travail en hauteur, attestation de sécurité routière et premiers secours citoyens.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'école compte un peu moins d'élèves dans les classes allant de l'alphabétisation au collège. En effet, le nombre de jeunes migrants mineurs arrivant en France a diminué ces derniers mois, il y a donc moins de candidats pour suivre ces formations. 3aMIE réfléchit actuellement à une réorientation de ses enseignements vers d'autres publics migrants que les mineurs isolés.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA de 3aMIE, Patrick Astier

4.6 EPISOL

EPISOL est une **épicerie solidaire**, ouverte à toutes et tous, qui pratique des prix selon le quotient familial du client. Sa création en 2015 découle d'une réflexion du Diaconat Protestant qui cherchait comment faire évoluer l'aide dispensée à l'Échoppe vers une aide plus inclusive dans la société et répondant mieux aux besoins des travailleurs pauvres.

Le projet s'est concrétisé avec le Secours Catholique, le CCAS de Grenoble et La Remise, active dans la lutte contre le chômage grâce à l'insertion par l'activité économique. Courant 2021, EPISOL a intégré l'activité de lutte contre le chômage en devenant chantier d'insertion, ce qui a conduit au retrait de La Remise.

EPISOL, c'est en 2025 :

- Le magasin au 45 rue général Ferrié à Grenoble ;
- La mobile, camion de vente dans les quartiers, sur une dizaine de lieux de vente ;
- Le tri au MIN : un dispositif de tri et de récupération de fruits et légumes en coopération avec le marché d'intérêt national ;
- La distribution de paniers solidaires pour le compte du CCAS de Grenoble.

EPISOL compte aujourd'hui près de 2 000 adhérents. Le chiffre d'affaires est à 91 % en tarification solidaire. Des personnes en précarité alimentaire (travailleurs pauvres, familles nombreuses à faibles revenus, personnes âgées, étudiants) y côtoient des personnes plus aisées, sous l'attention bienveillante d'un animateur salarié veillant à favoriser le vivre ensemble.

En 2025, EPISOL a eu la possibilité d'acheter le local voisin du magasin, un ancien bar-tabac, au 47 rue Général Ferrié. Cette acquisition va permettre au magasin de mieux absorber l'activité, et en particulier de mieux développer l'espace de vie associative. Le chantier d'aménagement du nouvel ensemble se déploiera en 2026.

Le représentant du Comité du Diaconat au CA d'EPISOL, Jean-Marc Lefebvre

4.7 La Banque alimentaire de l'Isère (BAI)

Créée en 1986, la banque alimentaire de l'Isère recueille, trie, stocke des denrées alimentaires et les distribue aux associations qui, comme le Diaconat Protestant à l'Échoppe, redistribuent aux personnes démunies. Cette année, la BAI a collecté 3 000 tonnes de marchandises et les a redistribuées à une centaine d'associations, épiceries sociales et CCAS du département, grâce au travail de plus de 200 bénévoles et de 11 salariés. **À l'Échoppe, c'est environ une tonne de produits alimentaires qui arrive par camion chaque semaine.**

La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), dont le Diaconat Protestant de Grenoble fait partie, a été l'un des fondateurs des Banques alimentaires au niveau national en 1984.

La BAI est approvisionnée principalement par la grande distribution, l'industrie agroalimentaire, l'Union européenne et les collectes. À cela s'ajoutent des surplus de la restauration collective, des aides de l'État et des achats à des producteurs, souvent locaux, qui représentent maintenant 13 % de l'approvisionnement (un quart des fruits et légumes).

Après le déménagement de la BAI à Fontaine en 2024, le projet de l'année 2025 porte sur la cuisine trois étoiles solidaires, qui prépare en moyenne 200 kg de viande par semaine pour fournir des barquettes cuisinées aux associations. Actuellement hébergée au collège de

Seyssins, elle va déménager vers de nouveaux locaux plus vastes à Fontaine. D'importants travaux ont commencé en 2025 et la mise en service est prévue avant l'été 2026.

Ouverte fin novembre 2024 en centre-ville, l'épicerie solidaire de la BAI, le RAYON esope 38, réservée aux étudiantes et étudiants sous condition de ressources, continue de se développer, un peu moins vite que prévu. Elle compte actuellement près de 800 étudiants inscrits.

Le Diaconat a participé, avec huit de ses propres bénévoles, à la collecte de novembre dans le supermarché de la rue Lory. L'opération a connu une baisse au niveau national en 2025. Pour la BAI, cela représente 3500 bénévoles sollicités pour 172 tonnes récoltées, soit une baisse de 7%. Parallèlement, le nombre de bénéficiaires des denrées fournies par la BAI via les associations est en hausse constante...

La représentante du Comité du Diaconat au CA de la BAI, Élisabeth Olléon

4.8 Autres partenariats

Le Secours Catholique Isère

Le Diaconat a construit de longue date un partenariat privilégié avec le Secours Catholique de l'Isère. Nous fonctionnons ensemble dans le cadre du réseau Esaïe, dans l'aide apportée aux détenus, et aussi au niveau de l'entraide sur de nombreux dossiers où nous sommes sollicités conjointement par les instructeurs.

Nous poursuivons des actions d'interpellation en commun auprès des partenaires et des institutions. Nous intervenons notamment sur les questions d'immigration ou la politique du logement et de l'hébergement. Nos actions communes sont appréciées de nos interlocuteurs et donnent plus de force à nos plaidoyers.

La Fédération de l'Entraide Protestante

Le Diaconat est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) : <http://www.fep.asso.fr>

La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) rassemble 370 associations et fondations œuvrant dans le champ social, médico-social et sanitaire. Reconnue d'utilité publique depuis 1990, la FEP se fixe comme objectif de lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, pour une société plus juste et plus solidaire.

Au cœur de sa charte, la FEP affirme que « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités ». Cette affirmation est reprise comme mission par le Diaconat Protestant de Grenoble.

Des représentants du Diaconat participent régulièrement aux réunions régionales et nationales de la FEP. La FEP contribue au financement de la salariée chargée du projet EN-ACT, ainsi qu'au projet « Mieux manger pour tous ».

Le Collectif des associations de bénévoles

Le Diaconat est représenté dans ce collectif qui regroupe une vingtaine d'associations œuvrant dans l'aide alimentaire et l'hébergement, y compris pour les personnes sans domicile fixe. Le collectif permet d'échanger des informations, de comparer les tendances, d'organiser des actions communes (plaidoyer, soupe populaire, Journée mondiale du refus de la misère) et sert d'interface avec le CCAS de Grenoble.

La représentante du Comité du Diaconat au Collectif, Élisabeth Olléon

La Coordination des accueils de jour Isère

Par l'Escale, le Diaconat est présent à la coordination des accueils de jour du département depuis 2019, au côté de 12 structures réparties sur le territoire de l'Isère. L'objectif est de partager les pratiques des professionnelles et des bénévoles pour mieux répondre aux besoins des personnes qui fréquentent ces lieux et décider d'actions communes. Ainsi depuis 3 ans, l'Escale a fait partie d'un Consortium avec Femmes SDF et Point d'Eau pour mettre en place des permanences d'accès aux droits.

Cette coordination se réunit une fois par mois. Ensemble nous souhaitons maintenir la qualité et l'inconditionnalité de l'accueil, tout en gardant la spécificité de chaque lieu. À plusieurs reprises, nous avons pu rencontrer des représentants de l'État et être force de proposition face à certaines problématiques (fermeture du Fournil, suite du Consortium et conventionnement en 2026...). Le bilan de la coordination de l'ensemble des accueils de jour dont l'Escale aura lieu le 30 juin 2026 à Voiron.

La représentante du Comité du Diaconat à la Coordination, Nathalie Carlin

Le Collectif Migrants en Isère

Le Diaconat est membre du collectif Migrants en Isère, composé actuellement de 24 associations qui exercent toutes des actions auprès des personnes migrantes dans divers domaines tels que l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation, aux loisirs, l'accompagnement administratif juridique et social, l'hébergement, le parrainage, les rencontres fraternelles, le soutien à l'intégration dans la société française. Il se réunit tous les mois et permet le partage d'informations, l'échange sur les actions de chaque association et facilite ainsi le travail en collaboration. Régulièrement, le collectif met en place des actions de sensibilisation et interpelle les autorités.

En 2025, le collectif Migrants en Isère a suivi et dénoncé la circulaire Retailleau parue au mois de janvier. Celle-ci donne des instructions aux préfets pour durcir, une fois de plus, les conditions de régularisation des personnes étrangères.

Le collectif Migrants en Isère en lien avec Bouge Ta Pref (un autre collectif) s'est mobilisé au sujet des difficultés d'obtention de rendez-vous en préfecture. Malgré une condamnation de la préfecture en justice, obtenir un rdv pour renouveler des papiers reste très difficile et cette situation fait replonger des personnes migrantes dans l'irrégularité et la précarité du fait de la perte de leur emploi et/ou de leur logement.

Certaines associations de Migrants en Isère ont travaillé sur la mise en place d'une formation élémentaire pour adultes étrangers n'ayant pas pu bénéficier d'une scolarité dans leur pays. Ce projet démarrera en 2026. À la fin de l'année, le collectif Migrants en Isère a réfléchi sur son fonctionnement et a renouvelé sa gouvernance.

Le représentant du Comité du Diaconat au collectif, Patrick Astier

5. Gestion, gouvernance et ressources humaines

Le conseil d'administration du Diaconat, appelé Comité, a siégé six fois en 2025 (dont une fois en visio), et le Bureau a tenu onze réunions sur l'année, toutes en visioconférence.

Chaque activité propre décrite dans ce rapport est pilotée au quotidien par un « comité de pilotage ». Elle est également relayée par un référent au sein du comité du Diaconat.

Au séminaire du Comité de janvier 2025, la thématique abordée était « Les bénévoles du Diaconat : Quels sont les besoins, comment les recruter, comment assurer le suivi et éventuellement la retraite. »

Lors de ce séminaire, il a été décidé de renforcer l'accompagnement des bénévoles et d'organiser au moins un temps festif par an à destination des bénévoles. Un bal des bénévoles a été organisé avec succès le 2 juillet 2025, au CUJD à Montbonnot, expérience à renouveler !

Le Diaconat emploie trois personnes de façon permanente ainsi que des intervenants ponctuels et des jeunes en stage ou service civique. Les salariés sont une vraie valeur ajoutée. Grâce à eux, le Diaconat a pu développer de nouvelles actions et bénéficier d'une expertise professionnelle dans le travail social. Notre image extérieure en est renforcée et notre association gagne en fiabilité et en efficacité pour la collecte de financement.

6. Convivialité et temps communautaires

Un nouveau lieu de brocante a été expérimenté en 2025, la brocante de Montbonnot, en face du CUJD où sont stockés les objets collectés (dans le chalet). Elle a eu lieu le 21 septembre 2025. Le temps n'a malheureusement pas permis de dépasser midi... Cependant, l'expérience acquise pourrait nous amener à recommencer en 2026.

Le marché de Noël, traditionnellement organisé par le Diaconat, a eu lieu cette année le 29 novembre 2025. Une nouvelle règle a été mise en œuvre : ce sera le dernier samedi avant le début du temps de l'Avent. Réunissant 120 personnes autour des tables, le repas s'est déroulé dans une belle convivialité. Avec l'accueil musical sur le parvis, un numéro de danse sud-américaine au moment du café et des stands bien au chaud dans la grande salle, les visiteurs ont pu repartir après avoir garni leur panier. Une trentaine de bénévoles ont contribué à la réussite de cet événement, qui a permis d'abonder les ressources du Diaconat.

À chaque culte du premier dimanche du mois, dont la collecte est destinée au Diaconat, un représentant du Diaconat évoque les actualités du Diaconat lors des annonces : nouvelles activités et ateliers, recrutements, sujets de plaidoyer, appel au bénévolat, etc.

7. Communication

Le Diaconat Protestant tient régulièrement une rubrique dans le journal de l'EPUDG *Les Échos* (5 numéros par an). Sa communication interne, à destination des membres du Diaconat et de ses sympathisants, s'effectue par l'infolettre numérique *Transversale* qui fait connaître les actions de l'association et de ses partenaires tout en témoignant du sens des engagements et de la mission du Diaconat. Le comité de rédaction a publié quatre numéros en 2025 (du n°21 au n°24), constitués d'un éditorial et d'articles également accessibles sur le site Internet.

Le site Internet <https://www.diaconat-grenoble.org/> est à la fois une vitrine pour présenter les objectifs, les valeurs et les actions du Diaconat, et un moyen de faire connaître ses réalisations et les interpellations mises en œuvre en propre ou avec des partenaires. C'est aussi un moyen plus simple et plus direct de collecter des dons.

Le Diaconat communique également à l'extérieur sur des actions de plaidoyer avec ses partenaires par des communiqués de presse ou des lettres interpellant les institutions, qui sont aussi diffusées sur son site.

8. Conclusion

Comme chaque année, ce rapport d'activité rend compte de la variété des activités du Diaconat Protestant et de ses partenaires, que ce soit dans le service auprès des plus démunis ou dans les actions de témoignage auprès des pouvoirs publics et des citoyens.

Le recrutement de salariés et de nouveaux bénévoles, l'apport de nouvelles ressources financières ainsi que l'engagement de fonds propres du Diaconat permettent de poursuivre notre stratégie d'accompagnement des publics aidés et d'assurer une présence crédible avec nos partenaires associatifs auprès des pouvoirs publics.

En 2026, nous sommes conscients que l'état général inquiétant des finances publiques représente un risque pour le maintien de nos financements issus de budgets publics. Nous avons confiance que nos donateurs individuels sauront amplifier leurs efforts pour consolider nos actions.

Nous souhaitons que, grâce à l'implication de chacun, le Diaconat poursuive un chemin constructif avec les personnes aidées, tout en étant en perpétuelle réflexion sur ses actions, et en continuant à témoigner sur ce qu'il observe. Tout cela grâce à une collaboration étroite entre bénévoles, publics aidés, professionnels et grâce au soutien de la communauté protestante et de nos sympathisants.

Jean-Marc Lefebvre, Président du Diaconat Protestant

Le Diaconat Protestant est soutenu par la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), l'Agence du Don en nature et de nombreux donateurs individuels.

